

# PROTOCOLE COVID PPE

Applicable jusqu'au 02/06/2020

*Le Pôle Petite Enfance réouvre ses portes à compter du 18 mai. A ce titre, un protocole d'accueil dans le cadre du COVID-19 a été rédigé.*

*Celui-ci s'ajoute aux conditions sanitaires déjà en œuvre au sein de la structure (qui ne sont pas rappelées dans ce document).*

## Les professionnelles

- A l'arrivée : lavage des mains (pendant 30 secondes) et/ou au gel hydroalcoolique : lavage fréquent comme habituellement avant et après chaque soin et avec un minimum d'une fois par heure ;
- Vestiaire dispersé dans le service (4 points) avec portemanteau individuel ;
- Proposition d'une caisse (type carton) pour chacune ;
- Port du masque obligatoire (2/jour max), toutes les 4h. Stock disponible auprès de la direction. Les masques seront distribués pour la semaine de manière individuelle ;
- Chaussures propres à la crèche ;
- Cheveux attachés ;
- Une tenue réservée à la structure ou changée quotidiennement ;
- Port de blouse pour les agents techniques et lavage quotidien à 60° sur le lieu de travail ;
- Blouse, charlotte et masque obligatoires à la préparation des repas ;
- Tenue à laver tous les soirs (60°) ;
- Se laver les mains au minimum toutes les heures (se référer au protocole du lavage des mains) ;
- Pas de contact physique entre professionnelles ;
- Port de gants fortement déconseillé (privilégier le lavage des mains) ;
- Pause repas :
  - De façon décalée
  - De préférence dehors
  - Respecter la distance physique
  - Couverts personnels et glacière fortement conseillés
  - Plateaux à désinfecter à chaque usage

### Plannings :

- 2 le matin : 7h30/14h30 ;
- 2 le soir : 11h30/18h30.

Conseil : éviter les rotations des professionnelles.

## Accueil (parents/enfants)

Les priorités d'accueil sont les suivantes :

- Personnels soignants ;
  - Personnel en lien avec la gestion de la crise sanitaire ;
  - Parents biactifs, dont un des deux parents ne peut pas télétravailler.
- 
- Arrivées échelonnées des parents ;
  - Porte du sas reste ouverte ;
  - Suppression du digicode : sonner pour signaler votre arrivée (1 professionnelle viendra ouvrir) ;
  - Marquage au sol à respecter ;
  - 1 personne à la fois ;
  - Parent : un seul à la fois ;
  - Port du masque obligatoire (non fournis par la structure) ;
  - Désinfection avec le gel hydroalcoolique à l'arrivée dans le sas ;
  - Prise de la température frontale de l'enfant à l'arrivée, si supérieure ou égale à 38°, l'enfant ne sera pas accueilli ;
  - Accueil et retrouvailles dans le hall d'entrée ;
  - Transmissions dans le hall d'entrée en respectant les distances (1m entre adultes) ;
  - Voir pour privilégier des transmissions écrites (envoi de mail si jugé nécessaire) ;
  - La tenue de l'enfant devra être changée tous les jours avant son arrivée à la crèche ;
  - Les effets personnels de l'enfant seront remis dans un sac à la professionnelle ;
  - Doudou et sucette resteront à la crèche, exceptionnellement ;
  - La professionnelle se chargera du lavage de mains après son arrivée ;
  - L'usage du gel hydroalcoolique est à proscrire tout comme le port du masque pour l'enfant ;
  - Aménagements à l'accueil tapis/coussin/pouf/jeux ;
  - Accueil rassurant et chaleureux pour l'enfant à développer ;
  - Les retrouvailles se dérouleront sur le même mode que l'accueil du matin.

## Déroulement de la journée

- Accueil 10 enfants maxi – 2 professionnelles

### Temps de jeu

- Pour l'instant, un seul groupe de 10 enfants donc pas de regroupement ;
- Espace de jeux : jeux à disposition. Mise à disposition de jeux limitée ;
- Certains jeux proscrits : piscine à balles, semoule, sable magique... ;
- Des jeux de manipulation et construction seront mis à disposition, avec lavages quotidiens ;
- Le secteur psychomotricité pourra continuer d'être investi par le groupe d'enfants et désinfecter tous les jours ;
- Les activités au grand air seront privilégiées le plus possible ;
- Toutes les sorties sont interdites dans un premier temps.

### Soins d'hygiène

- Changes : les protocoles et nos techniques mises en place avant le COVID 19 sont conformes ;
- Chaque enfant a ses affaires personnelles dans son casier (serviettes individuelles) ;
- Désinfection du matelas entre chaque change ;
- 1 professionnelle dans la salle de change à la fois ;
- Soins d'hygiène nasopharyngé : effectués suivant le protocole habituel (soin au sérum physiologique).

### Repas

- Distribués par la cuisine centrale : maintenus ;
- Suivant un protocole établi avec la cuisine centrale au moment de la réception et après la réception ;
- Lavage de mains avant et après pour les enfants et les professionnelles ;
- Table de 3 enfants (en respectant au moins 1m entre chaque enfant) ;
- La professionnelle ne mangera pas avec les enfants ;
- La convivialité reste de mise comme habituellement.

### Sieste

- Respect du rythme de l'enfant ;
- Aménagement du dortoir en respectant 1m entre chaque lit ;
- 1 lit par enfant ;
- Chaque drap attribué à un enfant ;
- Les draps seront lavés à la fréquence habituelle ;
- Pour les plus petits, les gigoteuses ne sont plus acceptées ;
- L'aération sera privilégiée comme à l'accoutumée.

## Surveillance de l'enfant

- Prise de la température à l'arrivée de l'enfant.
- Une attention particulière sera accordée à la santé de l'enfant.
- Pour toute prise de température supérieure à 38°C :
  - Le parent sera tenu de venir chercher l'enfant.
  - L'enfant devra aller consulter son médecin traitant et fournir une attestation qu'il n'est pas porteur du COVID 19 pour revenir à la crèche.
  - En attendant l'arrivée du parent, l'enfant sera isolé du reste du groupe (dans le parc) et un doliprane lui sera administré (cf. protocole habituel hyperthermie).
  - Si l'enfant à son arrivée présente de la fièvre (38°) et de la toux, l'enfant ne pourra pas être accueilli. Il repartira avec son parent, pour consulter son médecin traitant.
- En cas de diagnostic COVID 19 posé :
  - L'enfant ne sera plus accueilli pendant 14 jours et le protocole de dépistage sera enclenché auprès des personnes contactées.

*Les professionnelles : si des symptômes évoquant le COVID 19 apparaissent, la professionnelle ne doit pas se rendre à son travail et doit aller chez son médecin traitant et en avvertir la collectivité et la hiérarchie*

## Mesures d'hygiène de la structure

- Protocole actuel : conforme aux normes demandées ;
- Désinfection 3 en 1 PREMIUM : 20ml/8l (15' de pose) (cf. fiche technique) ;
- Fréquence 2fois/jour à la nurserie ;
- Poignées de porte, téléphones, interrupteurs, sonnette, portillons minimum 4 fois/jour (tous les points de contact) ;
- Aérer les locaux 3fs/j minimum 15' (cuisine, salle de vie, nurserie, bureau, entrée...) ;
- Nettoyage des jeux avec du désinfectant (3 en1) avec 1 fréquence tous les soirs (en machine ou à la main) ;
- Nettoyage du linge : à manipuler avec des gants, lavage à 60° (cf. protocole habituel) ;
- Nettoyage de la vaisselle : lavage en machine à 60° maintenu ;
- Approvisionnement régulier :
  - Lavage des mains ;
  - Distributeur de gel hydroalcoolique ;
  - Distributeur papier à usage unique ;
  - Serviette éponge à l'espace change.
- Evacuation des déchets : cf protocole habituel.